

Séance du 30 avril 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 8 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
Pour : Unanimité

Convocation du : 22 avril 2026
Date d'affichage : 24 avril 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 06/05/2026 et publication du
06/05/2026.

Délibération N° 03-26-09

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,

Mmes CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, maire-adjointes,

Mmes DUMOTIER-WARTEL Caroline, MICHEL-DUBOIS Fabienne,
LEROY WOLOSZ Angélique, conseillères municipales,

Mme MIQUET Marie-Josèphe, MM. COLLÉRIE Jean-Claude, membres.

Absente excusée et non représentée : Mme RIOU Sandrine.Absentes non excusées et non représentées : Mmes FACQ Margaux,
LEBLANC FlorianeSecrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali

OBJET

**BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S – VOTE DU BUDGET PRIMITIF
DE L'EXERCICE 2026**

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement (RAR : 0 €)

Dépenses : 21 639,68 €

Recettes : 21 639,68 €

Fonctionnement (RAR : 0 €)

Dépenses : 32 560,00 €

Recettes : 32 560,00 €



La maquette officielle ainsi que la note de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 sont annexées à la présente délibération et ont été transmises aux administrateurs le 10 avril 2026.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,



Magali CIESIELSKI.

La Présidente,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

